



# Dossier de candidature

Championnat de France  
Moins de 18 Ans  
Années 95-96-97-98

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Veillez trouver, ci-dessous, les conditions de qualification au Championnat de France moins de 18 ans pour la saison 2012/2013 :

- Constitution des dossiers d'engagement par les clubs candidats
- Engagements des Présidents de club pris en regard du cahier des charges et de ses exigences.
- Examen des dossiers par la Commission de qualification :
  - Le Président de l'E.T.R ou son représentant
  - Le Président de la CROC ou son représentant
  - La CTS coordinatrice de l'E.T.R
  - Le CTS responsable de la Filière Masculine
  - Le CTS responsable de la Filière Féminine
  - Le représentant de la CTD du Comité 04
  - Le représentant de la CTD du Comité 05
  - Le représentant de la CTD du Comité 84
  - Le représentant de la CTD du Comité 13
  - Le Président de la CRJA ou son représentant

**Cette Commission a pour mission d'examiner les dossiers de candidature et de proposer courant Mai au Comité Directeur de la Ligue la validation de ses choix :**

- La qualification d'équipes directement sur dossier
- La participation ou non au tournoi de qualification

Et ce, en fonction du nombre de places attribuées par la FFHB :

- Si 1 place : Qualification par tournoi
- Si 2 places : 1 qualification maximum sur dossier et 1 par tournoi
- Si 3 places : 2 qualifications maximum sur dossier et 1 par tournoi
- Si 4 places : 2 qualifications maximum sur dossier et 2 par tournoi
- Si 5 places : 3 qualifications maximum sur dossier et 2 par tournoi.
- Si 6 places : 4 qualifications maximum sur dossier et 2 par tournoi.
- Si 7 places : 5 qualifications maximum sur dossier et 2 par tournoi.

Les membres de la Commission prendront en compte tous les éléments des dossiers et les résultats obtenus après examen de tous les critères de qualification pour faire leurs propositions au Comité Directeur de la Ligue qui sera amené à statuer.

Le tournoi de qualification se déroulera le 17 juin 2012, avec les joueurs du club « Moins de 18 ans » en 2012/2013 de l'équipe postulant à la qualification, sans les joueurs prévus pour évoluer en Seniors l'année suivante.

Nous souhaitons que ces décisions permettent à chacun de défendre ses chances et à notre Ligue d'être représentée au mieux dans ce championnat de haut niveau.

Le Président de l'Equipe Technique Régionale  
Pierre SOLERE

# CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS

## Le championnat de France Moins de 18 Ans Masculins saison 2012-2013 :

Cette compétition comprend **96 clubs** désignés par les Ligues au plus tard le 24 juin 2012, à l'issue d'une phase préliminaire régionale.

Les 96 places sont attribuées de la façon suivante :

- 1 place pour chacune des 24 ligues métropolitaines (soit 24 places)
- 1 place supplémentaire aux ligues ayant des équipes évoluant au niveau haut (Championnat de France) de la seconde phase saison 2011/2012 (soit 48 places)
- 1 place supplémentaire aux ligues ayant des équipes classées aux trois premières places des huit poules de niveau bas (Challenge de France) de la seconde phase saison 2011/2012 (soit 24 places)

Le nombre total de qualifiés par ligue est communiqué par la Commission d'Organisation des Compétitions Fédérales au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2012.

Si une ligue libère une place la COC Nationale procèdera au repêchage du meilleur quatrième du niveau bas.

Si un club désigné par sa ligue refuse de participer la ligue pourra désigner un autre club.

### **Situation dans la Ligue Provence Alpes (saison 2011/2012) :**

<b>Masculins</b>		
<b>Clubs</b>	<b>Niveau et classement au 14/03/12</b>	<b>Nbre places pour saison 2012/2013</b>
Aix en Provence	Championnat de France (poule 7 - 3 <sup>ème</sup> )	1
Istres O. P	Championnat de France (poule 7 - 4 <sup>ème</sup> )	1
CSMP	Challenge de France (poule 8 - 2 <sup>ème</sup> )	En fonction de leur classement
Avignon	Challenge de France (poule 8 - 4 <sup>ème</sup> )	En fonction de leur classement
Allauch	Challenge de France (poule 8 - 5 <sup>ème</sup> )	En fonction de leur classement
<b>Total</b>		1 (ligue) + 2 + ? + ?

## Le championnat de France Moins de 18 Ans Féminines saison 2012-2013 :

Cette compétition comprend **64 clubs** désignés par les Ligues à l'issue d'une phase préliminaire régionale et au plus tard le 26 juin 2011.

Les 64 places sont attribuées de la façon suivante :

- Une place supplémentaire, par club aux ligues dont les équipes ont participé aux Challenge Garçonnet soit 32 équipes
- Aux deux premiers de chacune des quatre (4) poules du niveau bas soit 8 équipes.

Le nombre total de qualifiés par ligue est communiqué par la COC au plus tard le 1<sup>er</sup> mai.

- Si une ligue libère une place la COC procèdera au repêchage du meilleur sixième.
- Si un club désigné par sa ligue refuse de participer la ligue pourra désigner un autre club.

Le nombre total de qualifiés par ligue est communiqué par la Commission d'Organisation des Compétitions fédérale au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2012.

### **Situation dans la Ligue Provence Alpes (saison 2011/2012) :**

<b>Féminines</b>		
<b>Clubs</b>	<b>Classement Poule 8 au 19/02/12</b>	<b>Nbre places pour saison 2012/2013</b>
Gap	1 <sup>ère</sup> = Challenge Garçonnet	1
Bouc Bel Air	3 <sup>ème</sup> = Challenge Garçonnet	1
Plan de Cuques	4 <sup>ème</sup> = Challenge Garçonnet	1
<b>Total</b>		1 (ligue) + 3 = 4

# DOSSIER DE CANDIDATURE CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS

**À faire parvenir à la Ligue pour le 21 Avril 2012 au plus tard**

Nom du club : .....

Secteur concerné :  Masculin  Féminin

## Renseignements pour la saison en cours 2011/2012 (à remplir par le club)

### 1. Nombre d'équipes engagées : (/2Points)

Moins de 16 ans	
Moins de 18 Ans	

### 2. Effectifs de ces équipes par année d'âge: (/4 points)

	1998	1997	1996	1995	1994
<b>Moins de 16 ans</b>					
<b>Moins de 18 Ans</b>					

### 3. Niveau de jeu des équipes (mettre une croix) (/6 points)

Equipe	Fédéral	Méditerranéen	Régional	Départemental
Moins de 16 Ans équipe 1				
Moins de 16 Ans équipe 2				
Moins de 16 Ans équipe 3				
Moins de 18 Ans équipe 1				
Moins de 18 Ans équipe 2				
Moins de 18 Ans équipe 3				

### 4. Qualification de l'encadrement technique (/6points)

Equipe	Nom	Prénom	Qualification
Moins de 16 Ans équipe 1			
Moins de 16 Ans équipe 2			
Moins de 16 Ans équipe 3			
Moins de 18 Ans équipe 1			
Moins de 18 Ans équipe 2			
Moins de 18 Ans équipe 3			





**12. Entraîneur(s) prévu(s) : (/6 points)**

NOM	Prénom	Qualification

**13. Budget prévisionnel de l'équipe moins de 18 ans pour la saison 2012-2013 : (/ 4 points)  
(Pour info entre 10 et 20 Keuros)**

Imputations	Charges	Imputations	Produits
Déplacements		Subventions	
Encadrement		Participation club	
Equipement		Participation parents	
Arbitrage		Sponsors	
Divers (spécifier)		Divers (spécifier)	
-		-	
-		-	
-		-	
-		-	
<b>Total</b>		<b>Total</b>	

**Date :.....****NOM et Signature du Président :****Cachet du club**



**20. ATTESTATION du PRESIDENT du CLUB : (6 points)**

Je soussigné : Madame, Monsieur, .....

Président(e) du club.....

m'engage en cas de qualification, à maintenir tout au long du championnat de France saison 2012-2013, la meilleure équipe possible (celle ayant été qualifiée) sachant que le « sur-classement » en senior peut se faire hors des dates du championnat de France Moins de 18 ans pour le niveau régional ou autorisé à toutes dates dans la mesure où c'est pour jouer en «National» (respect de la règle N/2).

et

m'engage, en cas de non qualification, à libérer les joueurs de Pôle de la catégorie Moins de 18 Ans de mon club au bénéfice d'un club voisin qualifié en Championnat de France Moins de 18 ans, ou à les faire jouer en Championnat National senior.

Signature :

Cachet du club :